



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2001/NGO/189
12 avril 2001

Original: FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE
ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

Exposé écrit*/ présenté par Sida Information Suisse, organisation non gouvernementale dotée du
statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[11 avril 2001]

*/ Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.

En Afrique des Grands Lacs, la République Démocratique du Congo (RDC) dont une bonne partie de la population, particulièrement à l'Est du pays , est en train de subir les effets néfastes d'une théorie de supériorité raciale d'un peuple voisin.

En effet, trois des gouvernements dont les Armées occupent la RDC sont dirigés par des personnes issues d'un même groupe racial ou ethnico - tribal qui a développé plusieurs décennies auparavant et a construit autour de lui le mythe de la supériorité de son intelligence par rapport aux autres peuples de la région. D'où sa vocation, prétend-t-il, à dominer sur ces derniers et à les diriger, ceux-ci ayant été faits pour lui obéir et le servir à jamais parce que moins intelligents. Ce groupe s'est ainsi organisé et a mis en place des mécanismes excluant ou marginalisant les autres groupes ethniques pour accéder au pouvoir d'Etat, l'exercer et le conserver le plus longtemps possibles à quelque prix que ce soit. Il a donc, en vertu de cette théorie néo-nazie, constitué des forces armées mono-raciales ; pris les pouvoirs par la force et avec effusion de sang ; amassé de l'argent provenant du lobbying auprès des organismes de Breton Woods et des Gouvernements occidentaux tombés victimes des mensonges soigneusement tissés. Les caractéristiques principales de cette forme contemporaine du racisme sont la tendance obsessionnelle à vivre ou à constituer des groupes entre personnes de la même souche tant dans la vie privée que dans celle publique et le refus manifeste ou camouflé d'être dirigé par un membre du groupe considéré comme inférieur ou, au mieux, ne confier à ce dernier que le rôle que l'on veut le voir jouer mais sous haute surveillance. Ce qui explique en partie les assassinats et violences pratiqués dans les Etats dirigés par ce groupe pour absolument prendre ou reprendre le pouvoir.

L'un des Gouvernements issus de ces violences a particulièrement exploité un fait malheureux et regrettable de l'histoire des Grands Lacs Africains et dont il est d'ailleurs l'une des causes, le génocide rwandais de 1994 . Profitant donc de la compassion internationale et du sentiment de culpabilité de grandes puissances devant cette tragédie que celles-ci pouvaient pourtant arrêter, ce gouvernement a amassé armes et argent qu'il a utilisé et utilise encore aujourd'hui en RDC pour commettre un autre génocide par sentiment de vengeance, par visée territoriale ou politique et par racisme.

Aux armes électro -mécaniques utilisées par les envahisseurs de la RDC s'ajoute malheureusement le SIDA que les soldats de ces pays notoirement connus comme étant parmi les plus affectés par la pandémie du siècle, propagent volontiers en violant systématiquement femmes et jeunes filles des territoires occupés. Parmi les autres manifestations du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance de ces soldats, il convient de mentionner des actes posés par eux de manière ciblée sur les populations n'appartenant à leur groupe racial :

-cracher dans la bouche d'une personne qu'ils arrêtent ou la chicoter au ventre pour l'humilier davantage ;

-introduire des sticks d'arbres dans l'organe génital de la femme après l'avoir déshabillé en public souvent devant ses parents ou ses enfants ou lui raser le pubis dans ces conditions ;

-émasculer un homme qu'ils arrêtent ;

-faire accoupler, et en public, le père et sa fille (tte), la mère et son garçon(net), le frère et sa sœur ;

-broyer des bébés en les pilant ou fracasser leurs têtes contre un mur ou un arbre ;

A ces traitements particulièrement humiliant et dégradant de la personne humaine s'ajoutent la destruction méchante des vaccins pour enfants, l'arrêt des programmes et actions sanitaires de lutte contre le SIDA avec comme conséquences la disparition progressive, lente mais certaine ou la dépréciation de l'essence des facultés intellectuelles de la progéniture du groupe racial victime.

Ces actes barbares et comportements racistes marquent et vont, pendant longtemps, marquer négativement les peuples qui les subissent et leurs générations futures si rien n'est entrepris par l'humanité pour panser les plaies qu'ils provoquent . Car ils sèment la haine et la xénophobie de leurs auteurs dans les cœurs des survivants et proches des victimes ou de tous ceux qui les ont vécus. Or les peuples auxquels appartiennent les bourreaux et les victimes sont voisins et donc condamnés à cohabiter. A plus forte raison, les violences cycliques ayant pour motivation l'accès ou la conservation du pouvoir dans les pays des occupants de la RDC ainsi que les disettes dans ces pays ont provoqué des afflux démographiques(Réfugiés et émigrants) vers la RDC.

SIDA INFORMATION SUISSE condamne énergiquement ces actes inqualifiables qui risquent d'enraciner la haine dans la Région des Grands Lacs Africains et demande à la Commission de s'y pencher avec beaucoup d'attention. Il convient de mettre sur pieds, entre autres, une pédagogie/andragogie particulière de restauration de la convivialité citoyenne pour cette région au de-là de toute la rhétorique développée par beaucoup d'intervenants en faveur uniquement des réfugiés et immigrants sans tenir compte des éléments connexes relatifs à la spécificité de chaque situation. Car, en effet, un immigrant ou réfugié ayant une idéologie raciste ou xénophobe ne mérite pas la protection internationale due aux statuts de réfugié et immigrant. De même, un processus de dialogue intercommunautaire doit démarrer et aller de pair avec les dialogues politiques en cours ou à provoquer absolument dans la région afin d'espérer restaurer la tolérance mutuelle, d'imaginer des structures et mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, de rendre possible une cohabitation pacifique entre groupes ethniques et raciaux . Par ailleurs , une réforme des instruments juridiques internationaux prenant en compte le droit au développement des peuples qui accueillent immigrants ou réfugiés doit être entreprise pour garantir une paix durable et la justice pour tous.
